

DS4Y

COMPÉTENCES NUMÉRIQUES
POUR LES JEUNES

GUIDE DU STAGIAIRE
2020

CYBERNB

Funded by the
Government
of Canada

Financé par le
gouvernement
du Canada

Canada

TABLE DES MATIÈRES

Compétences numériques pour les jeunes	3
Survol.....	3
Détailles du programme.....	3
Liste de contrôle du candidat	3
Le processus.....	3
Rôles et responsabilités	4
Stagiaires	4
CyberNB	4
Employeurs	4



COMPÉTENCES NUMÉRIQUES POUR LES JEUNES

SURVOL

Merci de votre intérêt de participer dans le programme Compétences numérique pour les jeunes (CNJ). Ce programme vise à jumeler des diplômés postsecondaires, sous-employés et sans emploi, avec des organisations à but lucratif et sans but lucratif (comptant moins de 500 employés) – où ils peuvent acquérir une expérience de travail significative pour les aider à faire la transition vers un emploi axé sur la carrière. On s'attend à ce que les possibilités d'emploi leur donnent une expérience qui leur permettra d'être en mesure de s'adapter aux grands changements à venir dans le milieu du travail, notamment dans les nouveaux secteurs où il y aura davantage de débouchés, par exemple la cybersécurité, l'automatisation des tâches liées au savoir, les mégadonnées et l'intelligence artificielle.

Le programme CNJ s'inscrit dans la Stratégie emploi et compétences jeunesse (SECJ), une initiative horizontale impliquant des ministères et organismes fédéraux. Le programme CNJ contribue à la réalisation de la SECJ en aidant des jeunes qui sont presque prêts à occuper un emploi, mais qui bénéficieraient d'une première expérience grâce à une subvention salariale. Ils pourront ainsi se perfectionner et acquérir les outils nécessaires pour accéder au marché du travail.

Ce secteur a besoin de talents – et le programme CNJ peut contribuer à combler l'écart.

LE PROCESSUS

Recrutement de candidats

CyberNB affichera toutes les opportunités de stage sur leur site web. Pour postuler, les candidats doivent soumettre leur CV et leur lettre de motivation à la personne contactée indiquée dans la description de poste. Si aucun poste ne semble pertinent, vous pouvez envoyer vos documents directement à internships@cybernbc.ca, et nous tenterons de vous jumeler avec un employeur.

Chaque candidat doit passer en entretien avec la Stratège de la main-d'œuvre en technologie à CyberNB. Une fois le/la candidat.e est enregistré.e, ce sont les employeurs qui choisissent qui passer en entrevue, et qui embaucher.

DÉTAILLES DU PROGRAMME

- CyberNB placera un maximum de 50 stagiaires au travers du Nouveau-Brunswick
- Les stages prendront fin le 31 mars 2021

Admissibilité des candidats :

- ✓ Doit avoir entre 15 et 30 ans (inclusivement) au début du stage
- ✓ Doit posséder un diplôme / certificat postsecondaire
- ✓ Doit être sans emploi, sous-employé ou employé à temps partiel
- ✓ Doit être un résident permanent ou un citoyen du Nouveau-Brunswick

Admissibilité des employeurs :

- ✓ Organisations à but lucratif et à but non lucratif de moins de 500 employés
- ✓ Doit avoir la capacité d'encadrer un stagiaire
- ✓ Doit offrir un poste axé sur la technologie

LISTE DE CONTRÔLE POUR CANDIDATS

Afin de devenir un employeur dans le cadre du programme CNJ, vous devez compléter les tâches suivantes :

- ✓ Lire ce guide attentivement pour vous familiariser avec le programme, et contacter la Stratège de la main-d'œuvre en technologie pour toutes questions
- ✓ Assurer de mettre à jour votre CV et votre lettre de motivation

Questions?

Contactez la stratège de la main-d'œuvre en technologie de CYBERNB, Jenn Peck
jenn.peck@cybernbc.ca

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

STAGIAIRES

Tous les stagiaires du programme CNJ sont finissants d'un collège ou d'une université, et offrent des expériences culturelles et éducatives variées. Les stagiaires sont âgés de 30 ans ou moins, sont citoyens ou résidents permanent du Nouveau-Brunswick.

Responsabilités du stagiaire :

- Effectuer les activités et les responsabilités établies entre le stagiaire et le mentor
- Respecter les engagements de temps convenus
- Se conduire de manière professionnelle (arriver à l'heure, respecter le code vestimentaire, etc.)
- Faire part de ses préoccupations au mentor, ou à la Stratège de la main-d'œuvre en technologie de CyberNB, si les objectifs ne sont pas atteints ou si la supervision reçue est inadéquate
- Faire preuve d'initiative et de volonté d'apprendre et de grandir

CYBERNB

La Stratège de la main-d'œuvre en technologie va soutenir les employeurs au travers de leur recrutement et aidera à identifier des ressources de formation.

CyberNB va s'assurer que :

- Les rapports sont précis et ponctuels
- Les stagiaires entreprennent des activités conformément aux objectifs du programme CNJ
- Les employeurs se sentent soutenu tout au long du processus

La Stratège de la main-d'œuvre en technologie fera le point mi-stage. Voilà l'occasion de prendre contact avec le stagiaire, ainsi qu'avec l'employeur, pour assurer le succès du stage. Les participants doivent être prêts à fournir des commentaires et des suggestions sur le programme.

EMPLOYEURS

Les employeurs doivent accepter d'encadrer et de guider leur stagiaire CNJ pour maximiser leurs connaissances et leur expérience – ce qui en fait un candidat plus souhaitable après le stage.

Responsabilités des employeurs :

- Fournir au stagiaire l'équipement et l'espace de travail nécessaires (s'il travaille à distance, les employeurs veilleront à ce que le stagiaire a accès à un milieu de travail approprié)
- Offrir une expérience de travail significative qui améliorera l'employabilité du stagiaire
- Identifier les lacunes dans les connaissances du stagiaire et trouver des formations qui pourraient contribuer à enrichir ses compétences

CYBERNB

Funded by the
Government
of Canada

Financé par le
gouvernement
du Canada

